

# COMMUNAUTE URBAINE DE BORDEAUX

## ----- EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE -----

Séance du 23 septembre 2005  
(convocation du 12 septembre 2005)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Trois Septembre Deux Mil Cinq à 09 Heures 30 le Conseil de la Communauté Urbaine de BORDEAUX s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain ROUSSET, Président de la Communauté Urbaine de BORDEAUX.

### ETAIENT PRESENTS :

M. ROUSSET Alain, M. MARTIN Hugues, M. HOUDEBERT Henri, M. BOBET Patrick, M. BRANA Pierre, M. BRON Jean-Charles, M. BROQUA Michel, Mme CARTRON Françoise, M. CAZABONNE Didier, M. CHAUSSET Gérard, Mme CURVALE Laure, M. DAVID Alain, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUCASSOU Dominique, M. DUCHENE Michel, Mme EYSSAUTIER Odette, Mme FAYET Véronique, M. FELTESSE Vincent, M. FLORIAN Nicolas, M. FREYGEFOND Ludovic, M. GELLE Thierry, M. GUICHARD Max, M. LABARDIN Michel, M. LABISTE Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. MERCIER Michel, M. PIERRE Maurice, M. SAINTE-MARIE Michel, M. SEUROT Bernard, M. SOUBIRAN Claude, M. TOUZEAU Jean, M. TURON Jean-Pierre, M. VALADE Jacques, M. ANZIANI Alain, M. BANAYAN Alexis, M. BANNEL Jean-Didier, M. BAUDRY Claude, M. BELIN Bernard, M. BELLOC Alain, M. BENOIT Jean-Jacques, M. BREILLAT Jacques, Mme BRUNET Françoise, M. CANOVAS Bruno, Mme CARLE DE LA FAILLE Marie Claude, M. CARTI Michel, Mme CASTANET Anne, M. CASTEL Lucien, M. CAZENAVE Charles, Mme COLLET-LEJUIF Sylvie, Mme CONTE Marie-Josée, M. CORDOBA Aimé, Mlle COUTANCEAU Emilie, M. DANE Michel, Mme DARCHE Michelle, M. DAVID Jean-Louis, Mme DE FRANCOIS Béatrice, Mme DELAUNAY Michèle, Mme DUBOURG-LAVROFF Sonia, Mme DUMONT Dominique, Mme FAORO Michèle, M. FAYET Guy, M. FEUGAS Jean-Claude, M. GRANET Michel, M. GUICHOUX Jacques, M. GUILLEMOTEAU Patrick, M. HERITIE Michel, M. HOURCQ Robert, M. HURMIC Pierre, Mme ISTE Michèle, M. JAULT Daniel, Mme JORDA-DEDIEU Carole, M. JOUVE Serge, M. JUNCA Bernard, Mme LIMOUZIN Michèle, M. LOTHAIRE Pierre, M. MAMERE Noël, M. MANGON Jacques, M. MANSENCAL Alain, M. MAURIN Vincent, M. MERCHERZ Jean, M. MILLET Thierry, M. MONCASSIN Alain, M. MOULINIER Maxime, M. NEUVILLE Michel, Mme NOEL Marie-Claude, Mme PARCELIER Muriel, M. PONS Henri, Mme PUJO Colette, M. QUANCARD Joël, M. QUERON Robert, Mme RAFFARD Florence, M. REBIERE André, M. REDON Michel, M. RESPAUD Jacques, M. SARRAT Didier, M. SEGUREL Jean-Pierre, M. SIMON Patrick, M. TAVART Jean-Michel, Mme TOUTON Elisabeth, Mme WALRYCK Anne.

### EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

Mme. BRACQ Mireille à M. SIMON Patrick  
M. CANIVENC René à M. LABARDIN Michel  
M. CASTEX Régis à M. CASTEL Lucien  
M. CAZABONNE Alain à M. CAZABONNE Didier  
Mme. CAZALET Anne-Marie à M. BANNEL Jean-Didier  
M. CHAZEAU Jean à M. GUICHARD Max  
M. COUTURIER Jean-Louis à Mme. LACUEY Conchita  
M. DELAUX Stéphan à M. CAZENAVE Charles  
M. DOUGADOS Daniel à Mlle. COUTANCEAU Emilie  
M. DUTIL Silvère à Mme. DUMONT Dominique

M. FAVROUL Jean-Pierre à M. SEUROT Bernard  
M. FERILLOT Michel à M. SAINTE-MARIE Michel  
M. GOURGUES Jean-Pierre à M. MERCIER Michel  
Mme. KEISER Anne-Marie à M. JOUVE Serge  
M. LAMAISSON Serge à M. FREYGEFOND Ludovic  
Mme. MOULIN-BOUDARD Martine à M. MILLET Thierry  
Mme. PALVADEAU Chrystèle à M. NEUVILLE Michel  
M. POIGNONEC Michel à M. FLORIAN Nicolas  
M. PUJOL Patrick à M. FAYET Guy  
Mme. VIGNE Elisabeth à Mme. TOUTON Elisabeth

**LA SEANCE EST OUVERTE**

**Direction des Grands Travaux - Marchés publics -Artigues près Bordeaux -  
Avenue de Técheney - Aménagement d'un cheminement piétons dans la partie  
comprise entre le cimetière intercommunal et la RN 89(côté Artigues- 2° phase)  
- Appel d'offres - Autorisation de signer le marché.**

Monsieur DAVID présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

La Communauté urbaine de Bordeaux a envisagé, l'aménagement d'un cheminement piétons sur l'avenue Técheney à Artigues près Bordeaux dans la partie comprise entre le cimetière intercommunal et la RN 89.

Une procédure d'appel d'offres a été lancée et communiquée au Conseil du 08 juillet en vue de la dévolution d'un marché de travaux conformément aux dispositions notamment des articles 33 alinéa 3, 57 à 59 du Code des marchés publics.  
Ces travaux ont été estimés à sont estimés à 333 000 € TTC.

A l'issue de la procédure d'appel d'offres, la Commission d'appel d'offres, en sa séance du 24 août 2005, a décidé d'attribuer le marché évoqué à l'entreprise ETPR pour un montant de 297 423,07 € TTC.

Dans ces conditions il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir autoriser Monsieur le Président :

- à signer le marché à intervenir avec l'entreprise ETPR pour un montant de 297 423,07 € TTC conformément à l'acte d'engagement .
- à signer tout acte nécessaire à l'exécution de la présente délibération

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de la Communauté Urbaine le 23 septembre 2005,

Pour expédition conforme,  
par délégation,  
le Vice -Président,

M. ALAIN DAVID

**REÇU EN  
PRÉFECTURE LE  
7 OCTOBRE 2005**



